Vivre à Claix

Bulletin n° 26
Juillet, Août, Septembre 2014

Un pique-nique toujours sous le signe de la bonne humeur

PIQUE-NIQUE COMMUNAL

La menace orageuse n'a pas permis dès le matin d'installer tables et bancs sur l'esplanade de la salle comme prévu. Vêtues de bleu et de marron les tables ont donc été installées à l'intérieur mais tout de même décorées comme chaque année de jolis bouquets de fleurs champêtres. Les claibertins étaient attendus dès 19 h à proximité des barbecues déjà allumés. C'était sans compter sur l'obstination de l'équipe municipale qui a même osé, malgré le temps incertain, installer l'apéritif à l'extérieur.

Ce sont près de 200 personnes qui se sont rejointes, petit à petit. Le groupe « Nadine & Franck » déjà connu des claibertins commençait à entonner quelques airs connus quand une forte rafale de vent a « poussé » la plupart des personnes présentes à rentrer et s'installer autour de la table.

Le TOP départ était donné !

La valse des plats et des bonnes bouteilles a alors pris le relais tout au long de la soirée. Alors que certains partageaient leurs bouteilles, d'autres, proposaient de les rejoindre autour du punch traditionnellement préparé avec quelques gouttes de rhum, de jus d'orange et beaucoup de générosité !
Jeux, danses ont ensuite animé la soirée jusque tard dans la nuit.

Merci à vous tous de faire de ce moment, un instant d'échanges, de convivialité et de sympathie partagée en toute simplicité.

Un clin d'œil tout particulier pour remercier aussi ceux qui nous aident lors de cette soirée, notamment pour les barbecues !

REUNION DE TRAVAIL

Ce mardi 17 juin nos jeunes élus se sont retrouvés pour la dernière fois de leur mandat qui a débuté il y a deux ans déjà.
Ce fut l'occasion de faire le bilan de ces années en terme de réalisation.
En effet, sous leur mandat, ont été réalisés le parcours santé, l'opération « gilets jaunes » et le permis piéton. Il ont également participé activement à une vente de gâteaux pour financer certains de leurs projets.
Ils ont accompagné l'équipe adulte lors des différentes manifestations communales : les vœux du maire, le pique-nique communal et le repas du 3ème âge. Leur plus fort souvenir reste quand même la visite de l'Assemblée Nationale et le fameux « Mc Donald's » à côté de l'hôtel de ville de PARIS.
Quelques regrets cependant : de n'avoir pu réaliser le skate park, installer une tyrolienne et une balançoire sur le parcours santé...
A la fin de ce conseil, nos jeunes élus ont souhaité livrer leurs sentiments sur le grand tableau blanc de la salle pour remercier les élus pour leur aide et soutien.
Ce fut un moment intense et les adultes présents ont été très touchés par cette attention.

A son tour l'équipe municipale tient à remercier nos jeunes élus pour leur investissement et leur dévouement.

COMMISSION SCOLAIRE

Suppression d'une classe ? Suite à la décision de l'Inspection Académique de fermer une classe du fait des effectifs en baisse vous n'avez pas alors été insensible à notre appel « à l'inscription urgente » et nous vous en remercions. Les mouvements liés aux départs et arrivées de plusieurs familles font varier sans cesse le nombre d'enfants susceptibles d'être présents à la rentrée de septembre. A l'heure où nous imprimons le bulletin, malgré un effectif de 141 élèves, la classe sera fermée avec comptabilisation de nos chères têtes blondes le jour de la rentrée pour une réouverture éventuelle ! La suppression a pour conséquence l'augmentation de l'effectif dans chaque classe du primaire de 23 à 28 voire 30 enfants et va générer notamment une classe à trois niveaux, celle de Delphine CE1 / CE2 / CM1. **Nous comptons sur votre mobilisation le jour de la rentrée pour maintenir la pression et faire inverser cette décision injuste.**

Les nouveaux rythmes scolaires, mise en place des TAP : voici la nouvelle organisation des journées de classe à la rentrée

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 / 12h00 classe	8h45 / 12h00 classe	9h00 / 12h00 classe	8h45 / 12h00 classe	8h45 / 12h00 classe
Inter classe	Inter classe	Primaire	Inter classe	Inter classe
14h00 / 16h15 classe	13h30 / 14h30 TAP		14h00 / 16h15 classe	13h30 / 14h30 TAP
	14h30 / 16h15 classe			14h30 / 16h15 classe

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h45 / 11h45 classe	8h45 / 11h45 classe	9h00 / 12h00 classe	8h45 / 11h45 classe	8h45 / 11h45 classe
Inter classe	Inter classe	Maternelle	Inter classe	Inter classe
13h45 / 16h15 classe	13h15 / 15h15 classe		13h45/ 16h15 classe	13h15 / 15h15 classe
	15h15 / 16h15 TAP			15h15 / 16h15 TAP

Notre communauté de communes (C.D.C.) devant ce vaste défi et dans un souci d'équité a choisi de déléguer au Centre Social Effervescentre la coordination et la mise en place de ces temps périscolaires sur toutes les écoles de notre territoire ainsi que la garderie du matin et du soir qui devient ainsi de l'accueil périscolaire (A.L.S.H.).
Les parents ont reçu une lettre et un dépliant d'informations et de modalités de la mise en place de ces temps d'activités (TAP) ainsi que le bulletin d'inscription.

Quelques repères :

- L'inscription au TAP est un engagement à l'année,
- Ces temps ne sont pas obligatoires. Les enfants non inscrits devront être récupérés par leur famille,
- Les TAP se déroulent essentiellement dans l'enceinte de l'école et sont assurés par une équipe qualifiée, composée d'animateurs du centre social et des agents communaux diplômés qui l'ont souhaité,
- Un planning d'activités sera établi pour chaque trimestre,
- La participation des parents : 1 euro par enfant plus 6 euros par famille pour l'adhésion à Effervescentre,
- **Les garderies du matin et du soir changent d'horaires** (**7h30 - 18h30**) et deviennent « accueil périscolaire ». Les tarifs sont forfaitaires à la présence et en fonction du quotient familial. Ce prix comprend le goûter,
- Le mercredi l'enfant inscrit au centre de loisirs sera pris en charge à 12 h pour aller déjeuner à ROULLET.

L'école sera ouverte jusqu'à 12h30 afin de permettre aux autres familles de venir chercher leurs enfants.
La mise en place, imposée, de ces nouveaux rythmes scolaires est un véritable « casse-tête » pour tous ceux qui travaillent autour. Nous vous demandons donc la plus grande indulgence sachant qu'il s'agit bien d'une année « TEST » et qu'il faudra probablement de nombreuses adaptations et réajustements.

LE COIN DES ÉCOLIERS

Projet « Land Art » réalisé par la classe moyenne et grande section de l'école sous la conduite de leur maitresse Christelle HAYS

Les enfants de la classe de moyenne et grande section ont mené un projet Land Art, tout au long de la dernière période de l'année.
Ce projet consistait à choisir un espace naturel, y intégrer des objets décoratifs fabriqués à partir d'éléments trouvés dans l'environnement proche.
L'espace choisi se situe aux abords du parcours santé, chacun est invité à découvrir le travail réalisé par les enfants au cours d'une promenade dans les bois.

TENNIS CLUB

Après le Quizz « Années 50, 60, 70, 80, 90, 2000 » du 05 avril, le Tennis Club a successivement organisé son Tournoi Jeune « TOP 16 » pendant les vacances de Pâques, puis son traditionnel Tournoi Open fin mai.
Malgré le mauvais temps, le TOP 16 a réuni 92 participants, filles et garçons, de 9 à 18 ans. Les joueurs sont venus de toute la Charente et de plus loin encore (VAL DE MARNE !). 91 matchs se sont déroulés sur les 3 terrains de CLAIX ainsi que dans les salles de CHÂTEAUNEUF, TCMA, ROULLET, MOUTHIERS et BLANZAC qui nous ont été prêtées par les clubs.

Lors des deux dernières semaines de mai, c'est le Tournoi Open qui s'est déroulé, organisé par les bénévoles du club dont deux juges arbitres, Aurélien RENON et Éric AUGEARD. Si la pluie a là aussi un peu perturbé les débats, les spectateurs ont tout de même eu droit à un beau week-end de finales. Olivier BRIGNOLI de SAINT-YRIEIX qui remporte le trophée chez les garçons et Karine DUMONTET de CHALAIS qui le décroche chez les filles. Merci aux 70 joueurs inscrits.

Moment phare du tournoi, le méchoui organisé le samedi 24 mai.
Une soixantaine de joyeux convives se sont retrouvés à l'Espace 2011 pour partager un bon moment.

LES P'TITS BOUTS D'CLAIX

A l'occasion de la Fête des Mères et de la Fête des Pères, les enfants de l'association Les « P'tits Bouts d'Claix » ont réalisé de très beaux cadeaux pour leurs parents. Le 25 mai, les enfants ont offert à leur maman, deux fleurs présentées dans un joli pot. Les fleurs ont été réalisées avec des rouleaux de papier toilette que les enfants ont peint et le pot c'était une boîte de conserve recouverte de papier ondulé également peint et orné de papillons en mousse. Le 15 juin, les enfants ont offert à leur papa, une poterie en argile confectionnée par leurs petites mains. Ils l'ont ensuite peinte et décorée avec soin.

L'association sera fermée du mardi 29 juillet au mardi 2 septembre 2014.

Les « P'tits Bouts d'Claix » vous souhaitent de très bonnes vacances d'été !

FOYER RURAL

Pour sa 5ème année, le **Troc jardin** a été encore une belle réussite. Malgré le temps un peu humide, la diversité des plants, les dégustations de confitures et le bar à soupe ont ravi les visiteurs.

Marche et V.T.T. : Joie et bonne humeur étaient au rendez-vous le 1er mai pour partager le brin d'aillet, puisque nous avons accueilli 89 marcheurs et 96 vététistes, une très bonne satisfaction après un an d'arrêt du circuit vtt.

Prochaine manifestation :
Fête locale et bric-à-brac les 13 et 14 septembre 2014
La fête locale comme chaque année se déroulera sur l'esplanade de chez Jalet.
Le samedi après-midi, au programme : concours de pétanque, animation pour les enfants, frairie. En début de soirée repas à l'Espace 2011 suivi du feu d artifice musical.
Le dimanche, dès l'aube se déroulera le bric-à-brac, avec restauration, buvette et frairie tout au long de la journée.
Renseignement et réservation pour le repas et la brocante auprès de Michel au 05 45 66 38 91 ou d'Adeline au 06 73 40 84 31.

LA BOULE CLAIBERTINE

Samedi 26 avril dernier a eu lieu la rencontre avec nos amis de SAINT-AMANT sous un ciel clément, où 44 personnes ont répondu présents.
Pour CLAIX le gagnant masculin est ALLERON Sébastien avec 431 points et la meilleure féminine est Madeleine RAVAIL avec 337 points...
Pour SAINT-AMANT le gagnant masculin est RENNETEAU Rémy avec 435 points et la meilleure féminine est FOUCAUD Bernadette avec 328 points ...
Après des rencontres très disputées tout au long de la journée la finale a été emportée par l'équipe de CLAIX sur le score de 13 à 5 grâce à nos finalistes Madeleine RAVAIL, Jean-Paul BUTON, Philippe NOUZARÈDE contre Bernadette FOUCAUD, Jean-Jacques MIRAUD, Rémy RENNETEAU de SAINT-AMANT.
Pour clôturer cet échange, nous avons fini la soirée au restaurant le « Claibertin » pour partager un repas où tout le monde a gagné... Encore un merci à tous.
Quelques dates à retenir :
le 23 août challenge au tir et pointage à 10h suivi d'un repas à 12h.

LES CLAIX DE LA GYM

Après deux ans d'existence, l'association les « CLAIX DE LA GYM » est au meilleur de sa forme. Cette année, 17 adhérents ont pu transpirer grâce à l'efficacité des cours de Corinne et de Sophie.

Pour la rentrée, quelques modifications sont à prévoir. Les cours seront concentrés sur le jeudi avec les horaires suivants :
Nouveaux horaires :
STEP de 19h00 à 19h50
RENFORCEMENT MUSCULAIRE de 19h55 à 20h45
ZUMBA de 20h50 à 21h40.
Les tarifs restent inchangés par rapport à l'année dernière.
Renforcement musculaire et Step : 50 € pour chaque activité
Zumba : 85 €
Tarifs préférentiels en cas de cumul d'activités.
Nouveauté
Zumba Kids pour les enfants de 6 à 12 ans le mardi soir à 17h30 à 85 € l'année (hors période scolaire), sous réserve d'un nombre suffisant d'adhésions.

Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise des cours, le jeudi 11 septembre.
Pour tout renseignement : lesclaixdelagym@gmail.com

FNCR - ANCIENS COMBATTANTS : Commémoration du 08 mai

C'est avec une certaine émotion que les anciens combattants et de nombreux claibertins, se sont rendus au monument aux morts pour commémorer le 69ème anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.
Après le dépôt des gerbes, la « montée des drapeaux »,« l'appel aux morts » lu par un élu, le président Guy GAUVRIT et le Maire ont prononcé les discours officiels.
Pour clôturer cet hommage, la Marseillaise a été entonnée « à capela ». Après avoir salué les porte-drapeaux, Dominique PÉREZ a invité toutes les personnes présentes à se retrouver à la mairie pour un moment d'échange autour du verre de l'amitié.
La présence des jeunes a été soulignée et appréciée comme chaque année.

EXTRAITS ET RÉSUMÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX

DU 21/05/2014

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - Détermination du nombre de membres au conseil d'administration : le Conseil Municipal fixe à **huit** le nombre de membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Élection des membres : le Conseil Municipal déclare les personnes suivantes élues pour siéger au sein du conseil d'administration du C.C.A.S. de la commune de CLAIX : **GABORIAU Isabelle, SORTON Serge, MARTINEAU Sandrine, JASMAIN Marie-Paule.**

COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS - Constitution. Dans les communes de moins de 2.000 habitants, la commission est ainsi composée par :

1 Président - 6 commissaires titulaires - 6 commissaires suppléants. Le Conseil Municipal dresse une liste de 24 noms (12 titulaires et 12 suppléants).

LIGNE À GRANDE VITESSE - Convention de rétablissement des voies communales, chemins ruraux et liaisons : le Conseil Municipal valide les conventions de rétablissement des voies communales, chemins ruraux et liaisons établies par LISEA, mais émet néanmoins des réserves liées aux travaux non réalisés à ce jour.

DÉNOMINATION DES VOIES DE LA COMMUNE - Voie du lotissement du Bois du Seuil : vu le permis d'aménager accordé le 14 Mars 2014, pour le lotissement dit « du Bois du Seuil » comportant quatre lots constructibles, Le Conseil Municipal décide de donner la dénomination officielle suivante à la future voie desservant le lotissement : **« Allée du Vieux Chêne »**.

QUESTIONS DIVERSES

- RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015 : Nomination d'un coordonnateur communal. M. le Maire explique qu'un coordonnateur communal doit être désigné pour l'enquête de recensement de la population. Mme L. RUEL sera nommée, par arrêté du Maire, en tant que coordonnateur communal pour le recensement de la population qui aura lieu du 15 Janvier au 14 Février 2015.

- ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Facturation de la redevance. Une mise en concurrence va être réalisée pour ce service.

- COULOIR ÉCOLOGIQUE DU VIADUC : Suite à la réunion du 05 Mai 2014 concernant la remise en état des terrains situés sous le Viaduc du Claix et la mise en place de mesures compensatoires sur ce site, la commune propose que lui soient restitués les excédents fonciers de COSEA. Elle propose également la signature d'un bail emphytéotique pour la durée restante de la concession, soit jusqu'en 2061, avec le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes (CREN) pour la gestion du site en vue de préserver sur le long terme le caractère naturel de ces parcelles.

COMMISSION COMMUNALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER : le mercredi 04 Juin 2014. Suite à l'élection du Conseil Municipal, il convient de renouveler l'élection des membres de la Commission Communale d'Aménagement Foncier (C.C.A.F.) de la commune de CLAIX et notamment des propriétaires de biens fonciers non bâtis (*trois titulaires et deux suppléants*) et des propriétaires de biens forestiers (*deux titulaires et deux suppléants*). Trois membres du Conseil Municipal (*un titulaire et deux suppléants*) seront également désignés. L'élection aura lieu lors de la prochaine séance de Conseil Municipal, le **mercredi 18 Juin 2014** à 20h30.

DU 23/04/2014

OUVERTURE DE LA SÉANCE : M. le Maire informe le Conseil Municipal que, par arrêtés du 31 Mars 2014, délégations de fonction et de signature sont données aux adjoints au maire élus le 28 Mars 2014 :

1er adjoint - FORESTAS Damien : délégué à l'urbanisme

2ème adjoint - BLANCHET Nathalie : déléguée aux affaires scolaires et à la vie associative

3ème adjoint - LASNIER Christelle : déléguée aux affaires financières

4ème adjoint - CHAUVIN Jean-Pierre : délégué à la voirie et aux bâtiments communaux

ANIMATION DE QUARTIER DU 28 JUIN 2014 - Demande de subvention : le Conseil Municipal décide de retenir le groupe « Nadine et Franck » pour assurer l'animation musicale de la manifestation du 28 Juin 2014 et de solliciter une subvention auprès du Département de la Charente.

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE : en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, le Conseil Municipal donne délégation au maire de la commune, afin d'être chargé pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions. Comme il s'agit de pouvoirs délégués, le maire doit, selon les dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT, en rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal.

FIXATION DES INDEMNITÉS du Maire et des Adjoints : le montant des indemnités pour l'exercice effectif du mandat du maire et des adjoints est de :

- 31 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique 1015 pour le Maire
- 8,25 % de la même échelle indiciaire, pour les quatre adjoints *(Indemnité prévue par la loi pour la strate démographique à laquelle appartient la commune).*

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS pour faire face à des besoins temporaires : le Conseil Municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents momentanément indisponibles, ainsi que pour répondre, lorsque les besoins du service le nécessitent, à un accroissement temporaire d'activité.

FINANCES LOCALES - Vote des taux des taxes directes locales - année 2014 : le Conseil Municipal décide, cette année encore, de maintenir les taux en vigueur, à savoir :

Taxe d'habitation :	13,36 %
Taxe foncière (bâti) :	37,22 %
Taxe foncière (non bâti) :	44,78 %

permettant ainsi le produit fiscal attendu de **309.066,00 €**.

Subventions accordées aux associations ayant leur siège sur la commune

A.P.E. (parents d'élèves)	1.000 €
AS CLAIX	2.000 €
FNCR (anciens combattants)	200 €
P'TITS BOUTS D'CLAIX	400 €
SOCIÉTÉ DE CHASSE	500 €
TENNIS CLUB DE CLAIX	500 €
Total	**4.600 €**

DU 19/03/2014

Plusieurs membres du Conseil Municipal font état d'un tract distribué ce jour par les membres de l'association « les Claix de l'avenir ». Ce tract entre autres inepties n'a pour but que de jeter la suspicion et le doute. Le conseil municipal ne souhaite pas revenir , dans cette tribune, sur cette polémique stérile et mensongère et rappelle qu'une réponse détaillée à été faite dans l'original du compte rendu de cette séance du conseil municipal, et qu'elle est à disposition de chacun en mairie et sur le site internet. Simplement rappeler que :

- la salle a été terminée en 2011 : soit seulement 3 ans après notre arrivée...
- dans le même temps, nous avons procédé à des acquisitions foncières indispensables à une bonne réalisation.
- Le coût de construction est de : 1.152.556,19 €.
- Les subventions s'élèvent à : 274.162,96 €
- Le coût réel pour notre commune est de : 878.393,23 € dont 578 393.23€ sont déjà payés depuis 2012.

SACHONS RESTER ECO CITOYENS

Bacs réservés à la collectivité

Des bacs de collecte ont été installés pour l'usage **EXCLUSIF** :

- du restaurant scolaire, de l'école, des locaux associatifs, de la mairie et de l'Espace 2011, et,
- des seuls usagers dont les déchets ne sont pas collectés en porte à porte ceci afin d'optimiser la collecte des déchets

Or, comme vous pouvez le constater sur les photos ci-jointes, et de nombreuses personnes ont pris, petit à petit, l'habitude de venir déposer leurs sacs d'ordures ménagères (notamment devant l'école : quel beau spectacle !) alors qu'ils disposent dans leurs rues d'un ramassage à domicile.

Ce supplément d'apport se traduit par des volumes de déchets ne correspondant pas aux dimensions des bacs et induit des débordements quasi non stop !! : ordures à la vue de tous, avec les risques que les sacs soient éventrés, puis dispatcher par le vent...

NOUS REMERCIONS DONC CHACUN D'ENTRE VOUS DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES RÈGLES DE COLLECTE DES DÉCHETS

Nous rappelons que des contrôles peuvent être effectués et qu'après analyse du contenu des sacs et identification des personnes, celles-ci peuvent être verbalisées conformément aux règles de collecte des déchets.
(cf. *www.calitom.com*).

Les déchets ne doivent être déposés
DEVANT CHEZ VOUS QUE
la veille au soir du jour de collecte

RAPPEL

Tous les mardis

Tous les jeudis semaine impaire

Benne à verre

Les verres ne doivent pas être déposés au sol, mais bien jetés dans le conteneur. De même les contenants (poches, cageots, cartons ...) comme d'autres ordures ne doivent pas être laissés aux pieds de ces conteneurs !!

Il y en a 4 :
- Chez Dorgnon,
- Chez Papin,
- Parking de Chez Jallet,
- Parking église

Site de MOUTHIERS

Lundi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h

Tél : 05 45 61 04 15

Site de PÉRIGNAC

Lundi	9 h - 12 h	
Mardi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Jeudi	9 h - 12 h	14 h - 18 h
Samedi	9 h - 12 h	14 h - 18 h

Tél. : 05 45 61 76 42

INFORMATIONS DIVERSES

NOS JOIES, NOS PEINES

Bienvenue à :
Sonia GUIMARD GERMAIN née le 12/06/2014
Paul BAUDOUIN né le 02/07/2014
Nos pensées vont vers :
Léonie JUGUET décédée le 27/04/2014
Michel CHUPIN décédé le 04/06/2014
Josiane BESSE décédée le 08/06/2014

NOUVEAU

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE
Sébastien BLAINEAU
Maçon, couvreur, rénovation
2, route de chez Papin
Tél : 06 79 79 16 36

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'été :
En raison de la période estivale la bibliothèque sera fermée du 02 au 30 août.
A Mouthiers, les horaires ne changent pas, on vous accueille aux horaires suivants :
Mardi : 10h-12h
Mercredi : 9h-18h
Jeudi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 16h-18h30
Samedi : 10h-13h

Horaires de la mairie

Du lundi au vendredi, de :
8h à 12h et de 14h à 18h.
Du 24 juillet au 05 août ouverture à 9h00
Tél. : 05 45 66 31 47
Fax : 05 45 66 43 99
N° direct du maire
05 45 66 60 42

mail : mairie@claix16.fr
contact.maire@claix16.fr

CLAIX Deuxième collecte de sang

Vous avez entre 18 et 70 ans et êtes en bonne santé

Venez offrir votre sang !

MERCREDI 27 AOÛT de 17 h à 20 h

Espace 2011 à Claix

A l'issue du don une collation vous sera servie.

Pour tout renseignement médical :
05 45 91 46 44
Pour tout autre renseignement :
05 45 66 40 76

PRÉVENTION DES INCENDIES DE PLEIN AIR

Nouvel arrêté préfectoral pour «les feux de plein air» ou «foyers à l'air libre»

Depuis le 03 Octobre 2011, de nouvelles modalités concernant «les feux de plein air» ou «foyers à l'air libre» sont définies par un nouvel arrêté préfectoral permanent n°2011276-0001 (disponible sur le site internet de la Préfecture).

Les nouvelles obligations à effectuer AVANT d'allumer un feu :

-> Établir une déclaration préalable en mairie 3 jours ouvrés à l'avance

A noter : seul(s) le ou les propriétaires ou ayant(s) droit(s) sont habilités à effectuer cette démarche.

Toute demande ayant reçu un avis favorable est valable pour une durée de 3 mois.

-> Consulter le niveau de risque par le biais du serveur vocal de la Préfecture au 05 45 97 61 40 *(notre commune est située en zone « météo France » SUD CHARENTE) qui vous indiquera «feu autorisé» sous réserve du respect des conditions et restrictions définies dans l'arrêté préfectoral, ou «feu interdit».*

Il existe six niveaux de risque météorologique.

RUBRIQUE PRESSE .

Pour avoir accès aux articles du journal **Sud-Ouest** sur la commune de CLAIX : taper Claix - Sud Ouest
Correspondant Philippe REBEIX
tél. : 05 45 66 34 35
Pour avoir accès au Blog **Charente Libre** de la Commune de CLAIX et ROULLET SAINT-ESTÈPHE :
taper : http://roullet-saint-estephe-claix.blog.charentelibre.com
Correspondante Josette REBEIX
tél. : 05 45 66 34 35

Rédaction : Commission communication. Impression en mairie. Photographies : mairie et associations.
Distribué en 430 exemplaires, dont deux déposés en Préfecture. N° intracommunautaire : FR 72 392 374 526.